



n°: 1643/D/ENA

Procès-Verbal de délibération**Résultat d'admissibilité à l'épreuve orale****Concours de recrutement d'un Ingénieur d'Etat 1^{er} Grade****Option : Mécanisation Agricole ou Machinisme Agricole ou Agroéquipement**

- Vu la décision n°1404/ENA du 19 août 2026, portant organisation du concours de recrutement d'un Ingénieur d'Etat 1^{er} Grade en Mécanisation Agricole ou Machinisme Agricole ou Agroéquipement, à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès ;
- Vu la décision n°1554/ENA du 29 septembre 2026 portant nomination des membres de jury du concours de recrutement d'un Ingénieur d'Etat 1^{er} Grade (Option : Mécanisation Agricole ou Machinisme Agricole ou Agroéquipement) à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès ;
- Vu le Procès-Verbal de délibération du jury relatif à l'admission à l'épreuve orale.

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès déclare admissibles à l'épreuve orale les candidats suivants :

N° Ordre	CIN	Nom	Prénom	Observation
11	Q360559	ELAIDI	AMJED	Admissible à l'oral
12	TK27339	AFSAHI	FATIMAEZZAHRAE	Admissible à l'oral
13	AD210436	LAMOUMNI	AMJAD	Admissible à l'oral

Les candidats déclarés admissibles, sont convoqués à passer l'épreuve orale qui aura lieu, au siège de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, le **lundi 12 octobre 2026 à partir de 09h30**.

Fait à Meknès le :07 OCT. 2026.....

Pour le Directeur de l'ENA de Meknès
par Délégation

Signé : EL GARAH Imane
Secrétaire Général